

Syndicat National
des Entreprises
Artistiques et Culturelles
“SYNDEAC,”

8. rue blanche 75009 paris

T. 01 44 53 72 10

F. 01 44 53 72 12

www.syndeac.org

contact@syndeac.org

Montpellier,
Le 29 janvier 2015

Objet : Invitation à un débat public

Madame, Monsieur,

Le SYNDEAC, Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles, représente 400 entreprises du domaine de la création artistique en France, parmi lesquelles une large majorité des lieux de production et de diffusion du spectacle vivant subventionné par l'Etat et les collectivités territoriales, beaucoup de compagnies et ensembles artistiques, ainsi que des entreprises travaillant dans le domaine des arts plastiques et graphiques.

Notre syndicat a toujours œuvré au dialogue, conscient que le réseau culturel s'est structuré sur l'ensemble du territoire national par la convergence des volontés politiques et des ambitions culturelles. Ce lien entre élus et acteurs culturels aboutit aujourd'hui à un formidable maillage culturel, riche de centaines d'établissements dédiés à la création et à la diffusion artistique, et de milliers d'équipes artistiques.

C'est pour interroger l'avenir des politiques publiques des arts et de la culture et enrichir la conscience commune de leurs enjeux que nous organisons entre janvier et avril 2015 une série de débats publics sur cette thématique dans 8 grandes inter-régions, proposées par le SYNDEAC, en partenariat avec le SNSP, le PROFEDIM, le SYNOLYR et la CPDO.

Un débat public aura ainsi lieu

Mardi 17 février 2015 de 14h à 17h
A L'agora - Cité internationale de la danse
18 rue Sainte-Ursule à Montpellier

Il rassemblera les élus territoriaux, artistes et acteurs culturels des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Les échanges que nous souhaitons y générer pourront à la fois illustrer et enrichir l'accompagnement des projets, le type de programmation, les relations entre tous les acteurs, les liens avec les publics, la place des élus ou le type de partenariat...

En remettant ainsi en perspective la fabrique des politiques culturelles, c'est leur avenir que nous souhaitons nourrir. Ce débat – comme ceux que nous organisons dans sept autres grandes inter-régions – s'inscrit dans un contexte législatif et gouvernemental particulièrement sensible pour notre secteur avec la nouvelle organisation territoriale, la revue des missions de l'Etat, les contraintes budgétaires des collectivités territoriales ou le projet de loi sur la Culture.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence à ce débat. Vous pouvez vous inscrire par mail à **a.mathieu@syndeac.org**

Dans l'attente de vous retrouver à l'occasion de cette rencontre inter-régionale, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Jean-Claude Fall
Délégué SYNDEAC Languedoc-Roussillon